

04-02-23

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-troisième jour du mois de février deux mille quatre (2004), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Gilberte Fournier  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jean-Pierre Lavoie  
Luc Marcoux  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages  
M<sup>me</sup> Sara Deschênes  
M<sup>me</sup> Louise Dionne  
M. Yvon Dubé  
M. Claude Fortin  
M. Denis Goulet  
M. Jean-Maurice Lechasseur  
M. Jean-Yves Poirier

De même que :

M<sup>me</sup> Marthe Beauchesne, directrice des services éducatifs  
M<sup>me</sup> Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes  
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles  
M<sup>me</sup> Marie Dubé, coordonnatrice en adaptation scolaire

Le président ouvre la séance.

**04-02-23-15 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
  - 3.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2004:
    - < Approbation;
    - < Suivis ;
- 4.0 Levée de la séance.

**DÉCISION****04-02-23-16 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2004 : APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2004, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**04-02-23-17 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 31, il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2004**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

04-02-23-15

Adoption de l'ordre du jour

**DÉCISION**

04-02-23-16

Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du 26 janvier 2004 : approbation et suivis

04-02-23-17

Levée de la séance